

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 juillet 2022

MESURES D'URGENCE POUR LA PROTECTION DU POUVOIR D'ACHAT - (N° 144)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 685

présenté par
Mme Parmentier-Lecocq

ARTICLE PREMIER

À la deuxième phrase de l'alinéa 3, après le mot :

« comité »

insérer les mots :

« social et économique »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel